



## A l'attention des parents d'élèves

Neulise, le 13/03/2020

### INFORMATION

Suite à l'annonce du Président de la République formalisant la fermeture des établissements scolaires à compter du lundi 16 mars 2020, nous vous informons que dans la même logique de ralentissement de l'épidémie, aucun service périscolaire ne sera assuré.

Le gouvernement réfléchi à des dispositifs d'accueil de certains élèves sous certaines conditions, mais à ce jour aucune information ou consigne ne nous est parvenue : nous vous tiendrons informés des évolutions dans ce sens, au fur et à mesure des décisions nationales ou régionales.

Nous vous assurons de tout notre engagement pour lutter contre cette épidémie tout en restant attentif aux difficultés rencontrées par les familles.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,

  
Hubert ROFFAT